

La perdrix de Ludivine

Ludivine était la fille d'un pêcheur. Elle avait dix-huit ans et la rusticité de son origine n'enlevait rien à la beauté de ses formes et à l'heureuse harmonie de ses proportions. La finesse de ses attaches eût fait envie à une duchesse de bonne maison ou à une sauvagesse sans alliage.

Rompue à tous les exercices de la mer et du bois, elle tranchait la morue en se jouant et tendait un piège à un renard avec une suprême habileté. Elle eût battu Atalante à la course et, la barre d'une barge en main, rendu des points au premier timonier du monde. Nul ne dansait le « Castor » comme elle, et l'on parle encore des truites au lard qu'elle faisait frire et des fayots qu'elle préparait.

Après cela, d'une sagesse exemplaire, pas un mot à dire, quoi, rien, absolument rien. Le curé lui-même, à son prône, où il ne ménageait cependant personne, n'avait encore rien critiqué en Ludivine. Et qu'aurait-il dit ? Elle n'allait jamais aux graines avec les garçons. Nul ne l'avait jamais vu s'attarder dans les coins noirs avec son danseur, après la danse. Quand elle prenait le bois, c'était toujours toute seule ou avec des personnes éprouvées. Charly B. prétendait bien l'avoir embrassée une fois, une seule ! Mais Charly se mettait souvent en fête et, dans cet état, se laissait entraîner à dire trente-six menteries qu'il désavouait ensuite.

Ludivine était donc une fille parfaite, me dira-t-on ? Hélas ! Non, répondrai-je, il n'est pas de fille parfaite en ce monde et je le regrette de toute mon âme... Ludivine avait un grand défaut : elle aimait trop la chasse. C'était chez elle une invincible passion et rien ne lui coûtait pour la satisfaire. Elle lui sacrifiait jusqu'aux entraînements de la plus élémentaire des coquetteries, et ses costumes de chasse n'eussent pas été déplacés dans la hotte du chiffonnier le plus sordide. Cet inentravable entraînement et ce laisser-aller lui causèrent un jour une cruelle mésaventure, et je vais vous la conter :

À la fin d'août, Ludivine avait placé plusieurs collets sur le bord du bois. Elle savait que les jeunes perdrix commençaient, à cette époque, à venir au plain chercher les graines rouges dont elles sont friandes, et le désir de régaler son père le dimanche suivant l'avait poussée à contrevenir aux lois, qu'elle ignorait d'ailleurs profondément et dont elle se moquait comme d'une guigne.

Le vendredi, son ménage achevé, ses vaisseaux préparés, ses couteaux à trancher, à piquer, à décoller, mis en ordre, elle s'achemina vers ses collets. Le temps avait été très doux, un peu pluvieux. Les perdrix avaient gardé le bois ; aussi n'en trouva-t-elle qu'une seule qui se fut prise. Elle la mit dans la poche de sa jupe et reprit la route de la maison. Chemin faisant, elle s'aperçut, en jetant un coup d'œil au large, que les barges rentraient. Elle hâta le pas pour se trouver au plain à l'arrivée de son père, afin de l'aider à décharger sa morue, à la trancher, à la saler dans le chaffaud et... elle oublia sa perdrix. La pêche avait été abondante et il était minuit passé lorsqu'elle put songer à dormir. Il fallait se lever dès l'aurore, qui écarte ses voiles bien de bonne heure encore en cette saison, et elle se laissa tomber tout habillée sur son lit.

Au réveil, elle dut s'occuper du grand ménage, car c'était samedi, veille du dimanche. De plus, le curé était arrivé le matin même pour sa mission et devait confesser le soir. Ludivine vaqua à ses travaux obligés avec sa vaillance ordinaire et oublia de plus en plus sa perdrix. Puis, le soir venu, jetant sur sa robe de travail un vêtement un peu plus propre, elle se dirigea vers la chapelle.

Tout au long du chemin, il lui sembla qu'une odeur désagréable l'accompagnait avec persistance, mais les sentiers du Labrador exhalent tant de parfums qui ne doivent rien à la rose, qu'elle ne songea point à s'en étonner. Rendue à l'église, les soins de son examen de conscience absorbèrent toute son attention. Elle ne sentait plus rien que le regret de ses fautes. Son tour vint ; elle entra dans le confessionnal et s'y agenouilla pieusement, puis, au moment voulu, elle commença l'aveu de ses péchés.

Ils n'étaient pas énormes, ainsi que vous devez le penser. Cependant, le curé semblait soucieux, presque sévère contre son habitude, car il était pour toutes les faiblesses, l'indulgence en personne. Il se

remuait souvent, se mouchoit à tout propos, bref, donnait tous les signes d'une agitation singulière. Enfin, n'y tenant plus, à l'instant où la jeune fille s'accusait avec une extrême contrition de son plus gros péché, il s'écria, contenant à peine les éclats de voix :

— Ludivine, ça pue horriblement.

La jeune fille, complètement ahurie, ouvrit des yeux énormes... puis pâlit tout à coup. Un souvenir venait de traverser son cerveau avec l'acuité d'un harpon.

— Mon Seigneur, se dit-elle, c'est la perdrix ! la perdrix qui s'est gâtée dans ma poche ? il fait si chaud ! Que faire, bon Dieu ?

Et son embarras était extrême.

Le curé qui s'aperçut de sa pâleur, reprit :

— Ça te rend malade, hein ? D'où vient donc cette odeur ?

— C'est la perdrix, monsieur le Curé, répondit Ludivine.

— Comment, la perdrix ?

— Oui, monsieur le Curé, ma perdrix !

Le curé regarda sa pénitente avec étonnement, et sa figure s'assombrissant soudain, il dit sèchement :

— C'est bien, continue ta confession.

Ludivine acheva et sortit tout en émoi. Le curé, une fois libre, se précipita hors de la chapelle, humant avec frénésie les émanations du varech et de la mer, qui venaient jusqu'à lui. Enfin il rentra chez moi où il couchait.

Le lendemain, après la messe, il se mit en devoir de prononcer son allocution habituelle. Il avait l'air d'assez méchante humeur, et le connaissant, je supposais qu'il allait se livrer à l'un de ses accès d'étonnante franchise, dont il était coutumier, sans se préoccuper de la délicatesse d'oreilles, qu'il savait d'ailleurs peu sensibles, de ses auditeurs.

J'étais allé la veille, dans la soirée, fumer une pipe et jouer au « Jack » chez le père de Ludivine et j'y avais appris que l'on avait dansé chez Dud et que, le whisky aidant, la partie de plaisir avait été un peu débraillée. Incidemment, Ludivine m'avait parlé de sa perdrix et prié de l'excuser auprès du curé, tâche qu'il m'avait été impossible d'accomplir, le curé s'étant levé bien avant moi.

Il commença, et, comme je m'y attendais, entra à pieds joints dans son sujet.

— On a dansé chez Dud, il y a cinq jours, et, comme d'habitude, les hommes se sont conduits en ivrognes et les filles en pas grand-chose. Si on recommence ces indignités, je refuserai l'absolution aux coupables. Il vaudrait mieux me payer ma dîme, dont j'ai besoin, encore plus pour les pauvres que pour moi-même, que de consacrer l'argent qui m'est dû à l'achat de mauvais whisky. Jusqu'ici je n'ai jamais réclamé. À partir d'aujourd'hui je vais devenir de la dernière exigence.

Puis, après une pause, il ajouta :

— Certes il est bien, il est même très bien, de revêtir un costume convenable pour venir à l'église le dimanche, mais cela ne suffit pas, il faut encore être aussi net en dessous qu'en dessus. Hier, j'ai failli mourir asphyxié en confessant les femmes et, puisque Ludivine prétend que cela s'appelle ainsi, je vous défends de vous présenter désormais au confessionnal, sans vous laver à fond la perdrix.

Je n'eus que le temps de franchir la porte de l'église, près de laquelle je me tiens toujours, avant d'éclater. Quand mon curé vint me rejoindre je riais encore. Je lui expliquai sa méprise et il en rit plus fort que moi ; puis, une fois calme, il me dit :

— Baste ! C'est une métaphore, un peu hardie, peut-être, mais la propreté est une vertu et je suis ici pour prêcher la vertu...

— Et pour les pratiquer toutes, interrompis-je.

— *Amen*, flatteur !

Henri de PUYJALON (1840-1905)

Contes du Québec

Pour t'habituer à envisager une nouvelle d'environ 12 000 caractères,
sache que ce conte comique représente 7 726 signes,
soit les deux tiers de ce qui est envisagé.
Moitié plus et tu y seras !

Le sanglier des Ardennes

Par une fraîche matinée du mois de mai de l'année 1455, un vieillard frileux se chauffait à un bon feu de houille, dans une grande salle de la cour de La Haye. Ce vieillard, que les passions avaient cassé autant que l'âge, était Philippe-le-Bon, souverain des Pays-Bas et duc de Bourgogne. Sa tête affaiblie était sujette tour à tour à des excès de violence et d'abattement. Pourtant il gouvernait encore, aidé par le comte de Charolais, son fils, que l'on commençait à appeler Charles-le-Hardi.

Philippe n'avait plus d'énergie que pour les pensées ambitieuses. À la Bourgogne et à la Flandre, ses héritages paternels, il avait joint par des intrigues et des conquêtes le Brabant, le Hainaut, la Hollande, la Zélande, la Frise, le pays de Namur. Il gémissait de ne pas posséder aussi le pays de Liège, toujours soumis à son prince, évêque électif.

Tout ridé qu'il était, pâle, amaigri, on redoutait Philippe, qui flamboyait sous la perruque inventée pour recouvrir sa tête, depuis longtemps chauve. Ses longues mains osseuses se crispaient lorsqu'il sentait s'échapper une proie qu'il avait guettée.

Il y avait alors auprès de lui une solliciteuse, la belle comtesse de Salm, qui était enceinte, et qui lui demandait, comme mère de famille, quelque bénéfice ou dignité productive pour son mari, ruiné, disait-elle, dans les dernières guerres. Il promettait, sans rien préciser, et se resserrait dans sa robe de velours doublée d'hermine, lorsqu'un vieux chambellan vint lui annoncer l'arrivée d'un messenger de Liège.

— Ah ! ah ! fit le duc, qu'il entre donc. Votre mari, madame, poursuivit-il, n'est-il pas avec les Liégeois ? Il pourra nous servir.

La belle comtesse rougit. Elle croyait que Philippe-le-Bon ignorait le séjour de son époux à Liège, où il cherchait à rétablir sa fortune, pendant qu'elle agissait à La Haye.

— Il le fera volontiers, sire, répondit-elle, si vous daignez lui donner vos instructions.

— Mais il y a trente-quatre ans que ce fou de Heinsberg occupe l'évêché ; et pardieu !... (c'était son jurement habituel).

Il n'acheva pas d'exprimer sa pensée. La comtesse de Salm se tut et n'eut pas l'air de chercher à la deviner. C'est que le duc de Bourgogne, sans vouloir prendre pour lui-même la principauté de Liège, qui était ecclésiastique, cherchait à y placer, comme il avait fait à Utrecht, un homme qui fût de sa famille et dont il pût diriger la conduite. Déjà il avait considérablement affaibli l'autorité de Jean de Heinsberg ; il avait fomenté à Liège des émeutes, pour avoir occasion de s'y présenter comme médiateur. Liège, sous son patronage, perdait tous les jours quelque lambeau de sa vieille indépendance. Les agents de Philippe avaient obligé le prélat à supprimer le tribunal de l'Anneau et le tribunal de Paix, qui offraient beaucoup de garanties aux citoyens dans les actes de la justice ; il avait troublé l'esprit de Heinsberg, inconstant de sa nature, étourdi par habitude. Heinsberg aimait le mouvement et les voyages. Sur les insinuations de Philippe-le-Bon, il s'était déterminé, quelques années auparavant, à visiter la Terre-Sainte ; mais, comme il se disposait à s'embarquer pour l'Angleterre, il lui fut donné avis qu'on devait en Flandre se saisir de sa personne, l'emprisonner et lui prendre son évêché. Il se hâta de revenir à sa capitale.

Quelque temps après, dans une course qu'il faisait à Maestricht, il découvrit des hommes apostés qui voulaient le tuer, et n'échappa que grâce à son escorte. Il vivait ainsi dans des alarmes continuelles. Mais Philippe-le-Bon trouvait qu'il régnait trop longtemps ; il lui préparait un successeur et prenait ses mesures pour assurer la principauté de Liège à Louis de Bourbon, son neveu, jeune prince de dix-huit ans, qui n'avait encore montré de goût que pour la dissipation, mais qui pourtant avait le cœur noble.

Dès que Philippe vit entrer le messager, qui lui présentait une lettre en se mettant à genoux : — Qu'est-ce que cela, pardieu ! s'écria-t-il en s'agitant. N'ai-je pas dit que je voulais qu'on n'écrivît point ?

— Sire, répondit l'envoyé, cette lettre aussi ne contient rien, sinon l'assurance que Votre Altesse peut croire à mes paroles.

— Bon, cela ! répliqua le prince. Et il ouvrit la lettre, qui n'était effectivement qu'un passeport donné au porteur par le chancelier de Bourgogne alors à Liège.

— Eh bien ! dit-il aussitôt, Heinsberg m'avait promis la première prébende vacante dans son église, pour mon neveu Louis de Bourbon, fils de ma sœur Agnès. L'archidiacre de la Campine, Liedekerke est mort. Vous venez sans doute me dire en faveur de qui le prince-évêque en a disposé ?

— Justement, Sire ; le vœu de Votre Altesse n'a pas été rempli. Le prince-évêque est faible ; et il y a eu beaucoup d'intrigues.

— Il me surprendrait, dit Philippe, qu'il n'y en eût pas à Liège.

— Le plus ardent à la poursuite de ce bénéfice était un intrépide jeune homme, de puissante famille, qui a remué toute la cité et qui sera un redoutable agitateur, si jamais il vient en quelque pouvoir.

— Son nom ?

— Il est de la maison d'Arenberg ; c'est le fils du rebelle Éverard de Lamarck, le jeune Guillaume.

— Un ennemi de moi et de ma maison ! dit le duc de Bourgogne en se levant avec violence. Jean de Heinsberg aurait-il eu la félonie de lui donner l'archidiaconat ?

— Non, sire ; il ne l'eût pas osé. Mais, d'un autre côté, les clameurs du peuple l'empêchèrent de céder aux instances de M. le chancelier de Bourgogne. Il n'a donc pas nommé non plus le prince Louis de Bourbon.

— Qui enfin est investi de cette prébende ?

— Le seigneur Jean de Heinsberg, embarrassé, s'est rendu aux sollicitations de l'abbesse de Thorn, sa sœur : il a conféré la dignité d'archidiacre de la Campine au comte de Salm.

La belle comtesse, à ce mot, ne put retenir un cri de joie. Mais tout-à-coup elle rougit excessivement ; car elle sentit qu'elle était devant le duc de Bourgogne, que son triomphe humiliait. Philippe la regarda quelques minutes d'un œil enflammé et sans proférer un mot.

— Le voilà donc pourvu, dit-il enfin, cet époux en faveur duquel vous cherchiez à nous toucher. Mais tout n'est pas fait.

— Sire, répondit la comtesse, inquiétée par le ton menaçant du prince, Votre Altesse pourrait cependant, en approuvant cette élection, s'assurer dans le comte mon époux un serviteur dévoué.

Le duc de Bourgogne s'arrêta encore un instant, regarda fixement la comtesse, et reprit :

— Nous verrons bientôt.

Retournant ensuite au messager :

— N'a-t-on pas blâmé, en mon nom, cette conduite du prince-évêque ?

— On l'a vivement blâmée, sire. M. le chancelier de Bourgogne en a fait d'amers reproches au prince-évêque ?

— Savez-vous ce qu'il a répondu ?

— Oui, sire. Il a dit que, s'il n'avait pas disposé de l'archidiaconat de la Campine en faveur du prince Louis de Bourbon, c'est qu'il lui réservait le meilleur bénéfice de la principauté de Liège.

— Et quel bénéfice vaut mieux que celui-là ? demanda M. le chancelier. Il a répondu :

— Celui que je possède.

— Celui qu’il possède, répéta le duc, c’est bon : ce serait très bien, pardieu ! Mais le fou reculera.

— On le craint, sire ; et c’est pour cela même que je suis envoyé. Le bruit court que Jean de Heinsberg cherche à passer en France, pour réclamer la protection du roi Charles VII.

Le vieux duc fit un sourire de dédain ; puis, s’étant recueilli, il donna ordre qu’on emmenât dîner le messager et qu’on le refît.

— Madame, dit-il à la comtesse de Salm, lorsqu’il fut seul avec elle, nous pouvons en effet reconnaître votre époux comme archidiacre de la Campine, et joindre à ce bénéfice de nouvelles faveurs. Mais, pour cela, il faut que vous nous serviez comme vous l’avez offert. Votre grossesse n’est pas assez avancée pour vous empêcher de voyager, puisque vous avez pu venir jusqu’ici. Nous vous fournirons une escorte. Vous allez donc vous rendre auprès du comte de Salm ; et de concert avec lui vous déciderez l’évêque de Liège à venir nous visiter ici, dans notre cour de La Haye. Nous vous donnerons une missive pour Jean de Heinsberg.

Le duc de Bourgogne prit, sur une petite table d’ébène qui était à côté de lui, un sifflet d’argent ; il en siffla deux fois ; un bon moine entra, qui écrivit quelques lignes sous la dictée du prince. Philippe signa, selon son usage ; et la lettre ayant été scellée, il la remit à la comtesse de Salm, en lui demandant si elle l’avait compris.

— Oui, sire, répondit la dame.

— En ce cas, vous allez partir ; et songez bien, ajouta-t-il en appuyant sur ces dernières paroles, que notre gratitude croîtra en mesure de la promptitude de vos succès.

Jacques COLLIN DE PLANCY – *Le sanglier des Ardennes* (1853)

Ce conte historique représente 8 500 signes.
Tu remarques que la réalité « historique » n’interdit pas de mettre en scène
les évènements passés.

Une sacrée farce

— Attention, il a l’air dangereux ! Faudrait pas l’exciter ou l’affoler.

Jean, le plus gros des deux policiers appelés à la rescousse, ne savait pas comment maîtriser le dingue qui s’en prenait aux rayons de l’épicerie. Il était entré sans crier gare, circulait entre les étagères, avait renversé des conserves de légumes et mis la pagaille, entre autres, dans les boîtes de céréales. Et, le pire, il gueulait, mais il gueulait ! À tel point qu’on avait du mal à s’entendre.

Personne ne l’avait jamais vu jusqu’à ce moment.

— Pas un client habituel ! avait dit Charlotte, entre deux moments de panique. Inquiète de la violence de l’agression contre ses marchandises, la gérante mesurait le nettoyage indispensable et le rangement qui l’attendaient.

— Pas de chance, il n’y avait plus de clients. Sinon, il serait peut-être pas rentré. C’est l’heure creuse dans la matinée. Il s’est pointé pendant que j’encaissais monsieur Antoine, qui est là-bas. C’est lui le premier qui a remarqué son drôle de manège.

Marc, l’autre policier municipal, était une vieille connaissance de la gérante ; il papotait autant qu’il ne posait ses questions. Il se doutait par expérience qu’un rapport aussi bref que complet lui serait réclamé. Alors il discutait plutôt qu’interroger, comme une conversation ordinaire entre commères du quartier.

— Vous avez vu d’où il venait ?

Par contre, Marc ne se doutait pas où il mettait les pieds. Il avait commis le truc à ne pas faire : adresser la parole au père Antoine, trop content de trouver une oreille à ses verbiages sans fin.

— Je parlais avec Charlotte, alors je faisais pas attention. Parce que, voyez-vous, j’avais fini mes courses et j’étais occupé à déballer mes affaires sur le tapis. En plus, j’ai des yeux devant la tête, mais pas dans le dos, et comme je parlais avec Charlotte, je regardais plutôt devant moi...

— Donc vous n’avez rien vu ?

Même en lui coupant la chique, personne n’arrivait à faire taire le père Antoine, qui repartait d’où il en était :

— Non, puisque Charlotte était à sa caisse et moi je vidais mon panier...

Les trois minutes suivantes furent un calvaire pour Marc, entre le bruit assourdissant qui envahissait la boutique et le client qui radotait à loisir.

— Vous savez pas non plus où il crèche d’habitude ?

La logorrhée du père Antoine n’apprit rien au policier. Il racontait des points inintéressants et inutiles, qu’il avait entendus, mais qu’il prenait pour des certitudes ; il livrait des hypothèses aussi farfelues l’une que l’autre ; il fatiguait avec sa voix nasillarde alors que le ramdam retentissait de plus en plus fort.

De son côté, Jean tentait d’imaginer comment s’y prendre pour saisir celui qui continuait à gueuler à tue-tête dans le magasin et à ficher par terre ce qui passait à sa portée.

— Marc, viens me filer un coup de main, hurla-t-il quand il crut avoir trouvé la parade.

Le gros policier montra de la main où son collègue devait se positionner. Au bout du rayon des bonbons et des petits-déjeuners, juste à côté des fruits et légumes, le coupable était dans un angle sans échappatoire directe. Ainsi, il tournait le dos à ses assaillants. Jean s’approchait à pas feutrés. Il veillait à n’avoir aucun mouvement brusque, à n’émettre aucun bruit susceptible de le dénoncer. Encore un petit mètre à parcourir et il allait devenir maître de la situation.

D’un geste leste, il attrapa le dindon sauvage, l’agrippa par les pattes et le renversa la tête vers le sol. L’animal battait des ailes avec frénésie, mais ne parvenait plus à s’envoler ni à bousculer quoi que ce soit.

Une fois sur le parking de la supérette, les policiers s’approchèrent du parc voisin avec la ferme intention de libérer le volatile hirsute, qui pesait sa dizaine de kilos et continuait à fouetter les airs.

— Merci les gars, dit Charlotte, qui avait déjà sorti la serpillière. Je me souviendrai longtemps du dindon et de sa farce dans mon magasin.

Jean-Patrick Beaufreton (2025)

On n’est jamais mieux servi que par soi-même.
Le fait-divers, raconté dans un article de presse, se prête à la nouvelle.
En 3 900 caractères ; il comprend les « standards » de l’article :
faits relatés et paroles rapportées.